



Linda Duncan

DÉPUTÉE // EDMONTON STRATHCONA
www.LindaDuncanMP.ca

Bonjour,

Une autre session parlementaire chargée et mouvementée vient de se terminer. J'ai été occupée pendant plusieurs mois par l'examen du projet de loi C-69. Comportant quelque 800 articles, ce texte de loi longtemps promis vise à renforcer le processus fédéral d'évaluation d'impact et la loi sur la protection des eaux navigables ainsi qu'à réformer l'Office national de l'énergie. Malheureusement, le gouvernement a limité la durée des débats à la Chambre et de l'étude en comité. La grande majorité des amendements ont été rejetés même si bien des gens réclamaient un renforcement du projet de loi. On craint que le gouvernement n'ait pas respecté sa promesse de consolider les droits du public et des Autochtones ainsi que les processus d'examen indépendants.

Dans le cadre de l'étude sur les innovations permettant d'assurer un avenir énergétique propre, les autres membres du comité et moi nous sommes rendus en Alberta pour obtenir de l'information de plusieurs innovateurs dans le secteur énergétique.

À la Chambre, les débats ont surtout porté sur les inquiétudes suscitées par les renégociations de l'ALENA et les tarifs commerciaux, sur l'immigration et sur les obstacles auxquels se bute le projet de pipeline de Kinder Morgan. En tant que porte-parole en matière d'aide internationale, j'ai accepté une invitation lancée par l'Alberta Council for Global Cooperation et je me suis jointe à un rassemblement de jeunes Edmontoniens modèles afin de contribuer à leurs priorités en vue d'un programme canadien de promotion d'un plan d'action mondial sur les droits des jeunes femmes à la réunion de juin du G7, et j'ai communiqué ces priorités à la Chambre. La réunion tenue à Québec devait avoir pour thème central la Politique d'aide internationale féministe du Canada et un appel de contributions pour l'éducation des filles



Une foule fantastique s'est réunie à l'occasion du pow-wow annuel Ben Calf Robe qui a eu lieu le 12 mai. Au programme : danses traditionnelles, spectacles de tambours, objets d'artisanat et nourriture. J'ai eu l'honneur de faire partie du défilé d'ouverture.

et des jeunes femmes, mais les conflits commerciaux grandissants ont vite pris le dessus. J'ai aussi participé aux délibérations sur la politique d'aide du Canada du Comité permanent des affaires étrangères et je ferai partie de la délégation du gouvernement qui assistera aux réunions de l'ONU en juillet.

En tant que membre des Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement, je me suis jointe à d'autres femmes parlementaires du monde pour appuyer l'appel du secrétaire général des Nations Unies, qui demande que l'on entame des négociations en vue d'un traité sur le désarmement nucléaire. J'ai ajouté ma voix à celles de mes collègues pour exprimer mes inquiétudes, à savoir que le projet de loi en vue de l'adhésion au traité sur le commerce d'armes

ne respecte pas toutes les conditions, notamment lorsqu'il s'agit de retirer ou de refuser d'accorder une autorisation lorsqu'il est démontré qu'il y a violations des droits de la personne.

Dans une déclaration à la Chambre, j'ai remercié l'Alberta Council of Women's Shelters qui fournit depuis des décennies un refuge aux femmes et aux enfants qui fuient la violence. Cet organisme a lancé un programme novateur parrainé par les gouvernements fédéral et provincial qui a pour but d'améliorer la collaboration afin de prévenir et de combattre la violence conjugale. J'ai aussi appuyé la motion sur le projet de loi C-281, qui vise à instituer une Journée nationale de l'alimentation locale, afin de souligner tout ce que font les agriculteurs locaux pour protéger les terres productrices et fournir à nos familles des aliments sains.

J'espère que vous aurez l'occasion de profiter de l'été et je compte bien vous rencontrer à l'un des nombreux festivals qui auront lieu dans le quartier de Strathcona à Edmonton.

Linda

Joignez-vous à moi cet été – tout le monde est bienvenu!

CAFÉ ET DESSERT

Le mercredi 1er août, de 18 h 30 à 20 h
 Riverdale Community Hall,
 9231 100 Avenue

Venez déguster un dessert et discuter.

BARBECUE ESTIVAL ANNUEL

Le mercredi 29 août, de 18 h à 19 h 30
 Ritchie Community Hall, 7727, 98 Street
 Venez déguster des hamburgers, des hot-dogs
 et des mets à base de légumes. Ballons en
 forme d'animaux et maquillage pour les enfants.

CE QUE JE PEUX FAIRE POUR VOUS AIDER

Mon personnel et moi sommes à votre disposition pour vous aider à régler des questions d'ordre fédéral. Voici une idée des services que nous offrons. Contactez Hélène à mon bureau de circonscription (780-495-8404) pour de l'assistance en français.

À mon bureau de circonscription à Edmonton :

- Assurance-emploi
- Citoyenneté et immigration
- Régime de pensions du Canada (RPC), Sécurité de la vieillesse (SV), Supplément de revenu garanti (SRG)
- Agence du revenu du Canada
- Prêts étudiants
- Rencontre avec la députée
- Invitations à des activités
- Anciens combattants

À mon bureau de circonscription à Ottawa :

- Renseignements sur les lois
- Présentation d'une pétition à la Chambre des communes
- Accès à de l'information sur les projets de loi, lois, politiques et déclarations à la Chambre
- Communication avec les ministères
- Visite de la Chambre des communes et présence à la période de questions

SALUTATIONS ET FÉLICITATIONS

Vous ou une personne de votre connaissance fêtez un anniversaire de naissance ou autre? L'obtention d'un diplôme? Je serais heureuse de leur envoyer des félicitations ou de faciliter l'envoi de messages spéciaux.

Sa Majesté, La Reine

Anniversaire de mariage : 60 ans ou plus, à intervalles de cinq ans.

Anniversaire de naissance : 100 ans ou plus.

(Il faut prévoir de six à huit semaines. Il n'est plus nécessaire de fournir un certificat de naissance ou de mariage mais une signature est exigée.)

Linda F. Duncan, députée

Anniversaire de naissance ou autre, obtention d'un diplôme, citoyenneté ou autre occasion.

Gouverneur général

Anniversaire de mariage : 50 ans ou plus.

Anniversaire de naissance : 90 ans ou plus.

(Intervalles de cinq ans dans les deux cas. Il faut prévoir de six à huit semaines.)

Premier ministre

Anniversaire de mariage : 25 ans ou plus, à intervalles de cinq ans.

Anniversaire de naissance : 65 ans ou plus, à intervalles de cinq ans.

(Il faut prévoir six semaines.)

PROGRAMMES ET SERVICES DU GOUVERNEMENT

Il est possible d'obtenir des renseignements sur les programmes et services gouvernementaux en composant sans frais le 1-800 O-Canada (1-800-622-6232; ATS : 1-800-926-9105), en consultant le site www.servicecanada.gc.ca ou en visitant un Centre de Service Canada.

Préparation de votre déclaration de revenus

L'Agence du revenu du Canada (ARC) n'envoie plus par la poste les formulaires d'impôts. Vous devez composer le 1 800 959 8281 pour en commander un exemplaire ou encore en imprimer un à partir du site Web de l'ARC (www.cra.gc.ca). Ce site offre également un lien vers un logiciel gratuit vous permettant de préparer votre déclaration de revenus en ligne.

Prêts étudiants

Pour de l'information sur la façon d'obtenir un prêt étudiant, rendez-vous à www.cibletudes.ca/fra/prets_bourses/prets/index.shtml.

Pour de l'information sur l'aide au remboursement, visitez le www.cibletudes.ca/fra/prets_bourses/remboursement/aide/index.shtml.

Recherche d'emplois

Pour obtenir de l'information sur le guichet emplois, la préparation d'un CV, les possibilités d'emploi pour les jeunes et les étudiants, et les possibilités d'emploi à la fonction publique fédérale, visitez le www.guichetemplois.gc.ca.

Régime de pensions du Canada

Pour des renseignements sur le RPC, la prestation de survivant et la prestation d'invalidité du RPC, consultez le www.servicecanada.gc.ca/fra/services/pensions/rpc/index.shtml.

L'information sur la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti

www.servicecanada.gc.ca/fra/services/pensions/sv/index.shtml.

Comment entrer en contact avec Linda Duncan



À Edmonton

10049 – 81e Avenue
Edmonton, AB T6E 1W7
Télé : 780-495-8404
Télé : 780-495-8403

Courriel: linda.duncan@parl.gc.ca

À Ottawa

Chambre des communes
Ottawa, ON K1A 0A6
Télé : 613-995-7325
Télé : 613-995-5342

Site: www.lindaduncanmp.ca

FAITS SAILLANTS DE LA DERNIÈRE SESSION DU PARLEMENT

Cannabis

Le projet de loi C-45 vient légaliser et réglementer la production, la vente et l'usage du cannabis à des fins récréatives. Les provinces régiront les points de vente. Le projet de loi impose des limites d'âge ainsi que des peines criminelles et des amendes. Des peines sévères sont prévues en cas de vente à un mineur, mais le projet de loi n'a pas préséance sur la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, qui s'applique aux jeunes contrevenants.

Le gouvernement devra passer en revue la loi et son application dans les trois années suivant son entrée en vigueur. Le gouvernement peut suspendre les licences de cannabis pour des raisons qui ne sont pas précisées dans la loi. Chaque province peut établir l'âge légal de consommation et déterminer quels seront les points de vente. Malgré les objections de certaines provinces, la culture à domicile d'un petit nombre de plants est permise. Le but est de perturber le marché illicite du cannabis. Étant donné qu'il sera bientôt légal de consommer et de vendre du cannabis, nous sommes déçus que le gouvernement ne décrète pas une amnistie dans le cas des personnes ayant fait l'objet d'une arrestation et qu'il n'accorde pas une réhabilitation aux personnes trouvées coupables simplement de possession. La consommation de marijuana à des fins récréatives deviendra officiellement légale le 17 octobre. Le gouvernement a également adopté un projet de loi afin de permettre aux services de police de procéder à des dépistages de drogue sur les routes même en l'absence de cause raisonnable.

Taxe sur le carbone

La loi visant à établir une taxe sur la pollution par le carbone était comprise dans la Loi d'exécution du budget, de sorte que les débats sur le sujet ont été limités. Cette loi établit une taxe progressive applicable aux émissions de carbone provenant de l'industrie, des propriétaires fonciers et des entreprises. Elle ne s'applique pas aux provinces et aux territoires qui ont déjà mis en place un régime de tarification des émissions de carbone (au moyen d'une taxe ou d'un système de plafonnement et d'échange) et qui répondent à des critères précis (prélèvement d'une redevance sur les combustibles fossiles qui augmentera chaque année et tarification de la pollution provenant de l'industrie dans le but d'encourager l'innovation et ainsi de réduire les émissions). Le coût pour les ménages et les entreprises variera en fonction des sources d'énergie utilisées

et de la consommation d'énergie. Le coût du carbone tiendra compte de la teneur en GES des émissions associées au type de combustibles. La loi ne s'applique pas à l'Alberta, qui a mis en place un système de tarification des GES en 2007. L'Alberta devra toutefois accroître la tarification au fil du temps. La province a également pris un règlement visant à réduire les émissions de méthane, ce que le gouvernement fédéral propose aussi de faire. Enfin, l'Alberta utilise une partie de l'argent provenant du fonds fédéral de lutte contre le changement climatique pour améliorer l'efficacité énergétique.

Traité sur le commerce des armes

De nombreux électeurs se sont dits préoccupés par la décision du gouvernement d'approuver la vente de véhicules blindés à l'Arabie saoudite, malgré les violations des droits de la personne signalés, et son refus de revoir cette décision. Nous avons soulevé que le projet de loi permettant l'adhésion au Traité sur le commerce des armes comporte d'importantes échappatoires et ne satisfait pas toutes les exigences en ce qui concerne le contrôle des ventes d'armes. Par exemple, le projet de loi ne s'applique aux ventes aux États-Unis – le deuxième marché d'exportation des produits canadiens – et n'exige pas un réexamen du permis d'exportation en cas de nouvelles informations révélant des violations de la personne. Le gouvernement a rejeté nos demandes touchant la divulgation des bilans en matière de droits de la personne, la surveillance parlementaire des exportations et la mise en place d'une stratégie fédérale relative à la fabrication d'équipement destiné aux forces canadiennes.

Journée nationale de l'alimentation locale

À l'appui du projet de loi C-281 visant à instituer la Journée nationale de l'alimentation locale, qui a été présenté par mon collègue néo-démocrate Wayne Stetski, je félicite les agriculteurs de l'Alberta qui ont prôné la protection des terres agricoles ainsi que les boulangeries, les pâtisseries, les restaurants, les brasseries et les distilleries qui utilisent des céréales et des produits locaux, sans oublier toutes les personnes qui appuient les jardins communautaires, y compris les jardins Green et Gold sur le campus sud, et nos marchés. Bravo à notre ville, qui a mis sur pied l'Edmonton Food Council, et à notre province, qui a adopté une loi afin d'appuyer le secteur de l'alimentation locale.

Services bancaires postaux

Ma collègue, la députée Irene Mathysen, a déposé la motion M-166 demandant qu'un comité spécial de la Chambre des communes soit chargé d'étudier la mise en place d'un système de banque postale et de présenter une proposition à ce sujet. Le but est d'assurer un meilleur accès aux services financiers. Plus de 600 municipalités ont adopté des résolutions à l'appui de services bancaires postaux. Près de deux répondants sur trois à un sondage étaient d'accord à l'idée que Postes Canada offrent des services générant des recettes comme le paiement de factures, l'assurance et les services bancaires postaux. Avant leur interdiction en 1967, les services bancaires postaux faisaient partie de la vie de tous les jours des Canadiens.

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)

Le projet de loi C-252, présenté par le député Romeo Saganash, est passé en troisième lecture, marquant un moment historique à la Chambre des communes. Mon collègue a consacré 40 ans de sa vie à faire reconnaître les droits des peuples autochtones au Canada. Dans son rapport du printemps 2018, le vérificateur général a reproché au gouvernement de ne pas tenir compte des droits des Premières Nations dans l'évaluation du bien-être des Autochtones. Bien qu'il ait voté pour le projet de loi C-262, le gouvernement s'est opposé aux amendements que j'ai proposés, qui visaient à établir les droits garantis par la DNUDPA dans la Loi fédérale sur le développement durable, et dans le projet de loi C-69, Loi sur l'évaluation d'impact.

Évaluation des impacts environnementaux

Comportant quelque 800 articles, le projet de loi omnibus C-69, qui établit un nouveau processus fédéral d'évaluation des impacts environnementaux, sociaux et économiques, a été adopté en juin après un examen accéléré. Le projet de loi prévoit en outre que l'Office national de l'énergie sera remplacé par la nouvelle Régie canadienne de l'énergie et modifie la Loi sur la protection de la navigation (anciennement la Loi sur la protection des eaux navigables). Maintenant à l'étude devant le Sénat, le projet de loi a donné lieu à plus de 150 mémoires



J'ai aimé la discussion que j'ai eue avec des pensionnés de Sears d'Edmonton et de la région, qui demandent que leur pension soit protégée, même en cas de faillite, et qui s'inquiètent de l'inaction du gouvernement. Mon collègue, le député Scott Duvall, a déposé le projet de loi d'initiative parlementaire C-384 en vue de modifier les lois sur la faillite et d'accorder la priorité aux pensions et prestations des travailleurs.

Réforme électorale

Des modifications ont été apportées à la loi électorale fédérale, notamment pour accroître le plafond des dépenses applicables aux tiers et aux partis politiques pendant une période définie; permettre aux partis de vendre des renseignements personnels; obliger les tiers à produire des rapports; accroître les dépenses au titre de la garde d'un enfant qu'un candidat peut réclamer; inscrire les futurs électeurs âgés de 14 à 17 ans; rétablir le droit de vote des non-résidents et le recours à un répondant; et habiliter le directeur général des élections à éduquer les électeurs. Malheureusement, le gouvernement n'a pas gardé sa promesse de remplacer le système uninominal majoritaire à un tour.

Congé payé pour les survivants de violence familiale

Dans le budget de 2017, les libéraux ont accordé trois jours de congé sans solde aux survivants de violence familiale. Les syndicats canadiens réclament depuis des années la création d'un congé payé pour les victimes de cette forme de violence. En fait, l'Alliance de la fonction publique du Canada recommande 10 jours de congé payés pour les fonctionnaires. Dans le budget de 2018, le gouvernement a annoncé qu'il modifierait le Code canadien du travail afin d'y prévoir cinq jours de congé payés pour les travailleurs (de secteurs relevant de la compétence fédérale) qui sont victimes de violence familiale ou qui sont les parents d'un enfant victime de violence familiale. Ces changements n'ont toujours pas été effectués.

Sans-abrisme et logement

Le problème des sans-abri a atteint des proportions inquiétantes. Quelque 235 000 Canadiens se retrouvent sans toit chaque année. Il est connu que le logement et la sécurité du revenu sont deux des plus importants déterminants sociaux de la santé. L'inégalité met en péril la santé des personnes et des collectivités puisque les coûts liés à l'aide sociale, aux soins de santé, à l'éducation et à l'incarcération augmentent lorsque plus de gens tombent sous le seuil de la pauvreté. Hélas, les libéraux ont rejeté une

motion présentée par ma collègue Sheri Benson en vue de la formation d'un comité multipartite spécial qui aurait été chargé de proposer et de présenter à la Chambre, dans un délai d'un an, un plan visant à prévenir le sans-abrisme et à y mettre fin. C'est la deuxième fois, au cours de la présente législature, que les libéraux refusent de mettre fin au sans-abrisme. En novembre dernier, le gouvernement a voté contre le projet de loi de la députée Rachel Blaney visant à faire reconnaître le logement comme un droit de la personne.

Sécurité nationale

Bien qu'il ait promis de révoquer les éléments les plus inacceptables du projet de loi C-51 des conservateurs, le gouvernement n'a apporté que des changements limités par l'entremise du projet de loi C-59. Il a notamment prévu la représentation de tous les partis au Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité et modifié les dispositions relatives à la liste d'interdiction de vol. Plusieurs préoccupations demeurent : l'échange d'information entre les organismes gouvernementaux pourrait porter atteinte au droit à la vie privée les Canadiens; le SCRS et le CST continuent d'exercer de vastes pouvoirs; et il sera difficile de tenir les organismes responsables en raison du manque de transparence. Le projet de loi n'interdit pas non plus l'utilisation de renseignements obtenus par la torture.

DANS LA COLLECTIVITÉ



1

1: J'ai rencontré des électeurs pour discuter de leurs inquiétudes à l'égard du retard dans le traitement des demandes d'immigration présentées par des Iraniens qui travaillent, étudient ou demandent la résidence permanente au Canada.

2: J'ai tenu une table ronde avec des jeunes Edmontoniens de la Youth for Gender Equality Initiative afin de discuter des objectifs durables en matière d'égalité entre les sexes au Canada et à l'étranger.

3: Au Campus Saint-Jean à l'occasion de l'activité African

Contribution to Humanity organisée par la Société Congolaise.

4: Au nettoyage annuel du ravin de Mill Creek en compagnie de la biologiste Shelagh Campbell.

5: Répondant à des réponses lors de l'assemblée publique d'hiver à Fulton Place.

6: Je me suis jointe à des milliers d'autres Edmontoniens à l'occasion du défilé annuel sikh Nagar Kirtan, qui a eu lieu en mai à Mill Woods. Le défilé souligne le festival du printemps de Vaisakhi et la naissance de Khalsa.

7: En compagnie des instructeurs Marcelo Mena et Len Legault lors d'une visite du département de soudure du Waiward Centre for Steel Technologies, qui est situé dans ma circonscription, sur le campus sud du NAIT.

8: J'ai bien aimé participer à la conférence inaugurale de l'amitié avec le groupe Ahmadiyya Muslim Jama'at d'Edmonton et les Premières Nations du Traité no 6. Cette conférence vise à créer des liens entre les communautés autochtones et musulmanes au Canada.

Page couverture: Défilé de la fierté gaie 2018 d'Edmonton dans Old Strathcona



2



3



4



5



6



7



8

